



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 3 septembre 2003 à 9h 30 à laquelle sont présents madame Jocelyne Houle, vice-présidente et madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Michel Tremblay, directeur général par intérim, M<sup>me</sup> Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Est absent monsieur le maire Yves Ducharme.

**CE-2003-1236 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 AOÛT 2003**

**CONSIDÉRANT QUE** copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 27 août 2003 a été déposée aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

**CE-2003-1237 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 32 - 40 245,96 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 32 - 272 690,59 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 33 - 3 532,49 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 29 - 64 892,28 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 32 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 32, la liste des réquisitions numéro 33 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 29 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 32	Pièces de comptes à payer	40 245,96 \$	18 au 22 août 2003
Liste PD numéro 32	Pièces de comptes à payer	272 690,59 \$	18 au 22 août 2003
Liste des réquisitions numéro 33	Pièces de comptes à payer	3 532,49 \$	18 au 22 août 2003
Liste des embauches numéro 29	Embauches de personnel temporaire	64 892,28 \$	11 au 15 août 2003

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1238 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-33 - 245 736,69 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 AOÛT 2003**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-33 d'un montant total de 245 736,69 \$ pour la période du 14 au 20 août 2003.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1239** **SOUSSION 2003 SI 177 - BRINKS CANADA LTD - SECTION A - 55 802,66 \$ - SÉCUR INC. - SECTION B - 9 082,37 \$ - TRANSPORT DE FONDS - SERVICE DES FINANCES, DIVISION COMPTABILITÉ, OPÉRATIONS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes pour une période de quatre ans débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2003, soit :

**Section A**

Brinks Canada Ltd, 2755, Lancaster Road, Ottawa, Ontario, K1B 4V8, pour la cueillette et le dépôt d'argent dans le secteur de Hull pour une période de quatre ans, au montant total de 55 802,66 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission en date du 12 août 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

**Section B**

Sécur inc., 1390, rue Barré, Montréal, Québec, H3C 1N4, pour le transfert de la cueillette des parcomètres dans le secteur de Hull pour une période de quatre ans, au montant total de 9 082,37 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission en date du 12 août 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2004, 2005, 2006 et 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
72263-419-44267	595,10 \$	Lucien-Lalonde - Service à la clientèle autres prof./adm.
71210-419-44268	1 154,67 \$	Gestion des arénas autres prof./adm.
31540-419-44269	640,00 \$	Parcomètres autres prof./adm.
13310-419-44270	2 842,25 \$	Service des finances autres prof./adm.
04-13593	51,36 \$	TVQ à recevoir ristourne
04-13493	210,21 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1240** **SOUSSION 2003 SI 179 - COM-NET INC. (COMMUNICATIONS CABLING & NETWORK SOLUTIONS INC.) - ACHAT DE COMMUTATEURS/AIGUILLEURS ET MODULE POUR FIBRE DE MARQUE FOUNDRY - DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION - SECTION RÉSEAUX ET SERVEURS - 43 755,51 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Com-net inc. (Communication Cabling & Network Solutions inc.), 2100, Thurston Drive, Ottawa, Ontario, K1G 4K8, pour l'achat de huit commutateurs/aiguilleurs de marque Foundry et de sept modules pour fibre de marque Foundry pour la somme totale de 43 755,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa

soumission reçue en date du 31 juillet 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-30745-001-44271	42 233,99 \$	Équipements informatiques équipements informatiques
04-13493	1 521,52 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1241 EXEMPTION DU COÛT DE LOCATION DE L'AGORA GILLES-ROCHELEAU POUR UNE ACTIVITÉ LE 3 OCTOBRE 2003 - DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA**

**CONSIDÉRANT QUE** Dystrophie musculaire Canada organise une activité de levée de fonds le 3 octobre 2003;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme demande d'être exempté des coûts de location applicables :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accorde une exemption des coûts de location de l'Agora Gilles-Rocheleau à Dystrophie musculaire Canada pour leur activité de levée de fonds Défi Gratte-ciel Gatineau qui aura lieu le 3 octobre 2003. Cette exemption représente un montant de 900 \$.

Adoptée

**CE-2003-1242 AUTORISATION AUX FIRMES DE CONSULTANTS MANDATÉS PAR LA VILLE DE GATINEAU POUR LA PRÉSENTATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES AFIN D'OBTENIR LES APPROBATIONS REQUISES POUR LA RÉALISATION DE DIVERS TRAVAUX**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise :

- la firme Groupe-Conseil Génivar inc. à présenter tous les documents requis en vue de l'obtention des autorisations nécessaires afin de permettre la réalisation des travaux pour les projets réhabilitation de la conduite d'aqueduc – rue du Bordeaux et remplacement de l'égout et de l'aqueduc sur la rue Fall et travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Bourget;
- la firme CIMA+, s.e.n.c. à présenter tous les documents requis en vue de l'obtention des autorisations nécessaires afin de permettre la réalisation des travaux pour le projet remplacement de l'aqueduc – rues McPike et Judge;
- la firme Tecslut inc. à présenter tous les documents requis en vue de l'obtention des autorisations nécessaires afin de permettre la réalisation des travaux pour le projet remplacement de l'aqueduc – chemin Montréal Ouest phase II;
- la firme Les Consultants de l'Outaouais inc. à présenter tous les documents requis en vue de l'obtention des autorisations nécessaires afin de permettre la réalisation des travaux pour les projets construction des services municipaux du boulevard des Grives entre la rue du Satellite et la limite des lots numéros 11 et 12A ainsi que construction d'un réseau d'égout sanitaire entre le 244 et le 298, boulevard Lorrain.

Adoptée

**CE-2003-1243 SOUSSION 2003 SP 148 - SPECS AUDIO (1990) INC. - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN COMPLÉMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À LA MAISON DE LA CULTURE - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 66 496,93 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Specs Audio (1990) inc., 195, rue Deveault, Gatineau, Québec, J8Z 1S7, pour la fourniture et l'installation d'un complément d'un système d'éclairage à la Maison de la culture de Gatineau au montant total de 66 496,93 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission en date du 30 juillet 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-06910-002-44272	64 184,61 \$	Agrandissement Maison de la culture de Gatineau équipements spécialisés
04-13493	2 312,32 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1244 SOUSSION 2003 SI 076 - CARMICHAEL ENGINEERING LIMITED - ENTRETIEN DES REFROIDISSEURS À LA MAISON DU CITOYEN - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 25 121,46 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge le contrat à la firme Carmichael Engineering Limited, 1179, rue Parisien, Ottawa, Ontario, K1B 4W4, pour l'entretien du refroidisseur et système de purge à la maison du Citoyen pour une durée de trois ans au montant total de 25 121,46 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission en date du 2 juillet 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Pour l'année 2003, les frais pour l'entretien du refroidisseur et du système de purge à la maison du Citoyen représente un montant de 3 489,35 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2004, 2005 et 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
19920-532-44273	3 368,00 \$	Maison du Citoyen - Édifice entr. des édifices
04-13493	121,35 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1245 AUTORISATION - PARTICIPATION DE MESSIEURS PIERRE PHILION, SIMON RACINE, JOSEPH DE SYLVA ET RICHARD CÔTÉ À UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE AU PROFIT DU CLUB ROTARY DE HULL - 375 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs Pierre Philion, Simon Racine, Joseph De Sylva et Richard Côté à participer à une activité spéciale organisée par le club Rotary de Hull qui aura lieu le 25 septembre 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 375 \$ à l'ordre de Club Rotary de Hull à l'attention de monsieur Guy Girard, 225, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3X7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11409-972	100 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11407-972	75 \$	Pierre Philion - de St-Raymond/Vanier subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11413-972	100 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1246** **PARTICIPATION DE MADAME DENISE LAFERRIÈRE ET MONSIEUR MARC BUREAU À UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR LE 180<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CONGRÉGATION ST. JAMES LE 21 SEPTEMBRE 2003 - 20 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL ET WRIGHT - PARC-DE-LA-MONTAGNE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame Denise Laferrière et monsieur Marc Bureau à participer à une activité spéciale pour le 180<sup>e</sup> anniversaire de la congrégation St. James qui aura lieu le 21 septembre 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 20 \$ à l'ordre de St. James Church, 62, promenade du Portage, Gatineau, Québec, J8X 2K1.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11408-972	10 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11405-972	10 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1247** **SUBVENTION DE 125 \$ - ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CÔTE D'AZUR - ENTRETIEN ROND-POINT RUE DE BRIGNOLES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de l'Association des propriétaires de Côte d'Azur à l'attention de monsieur Arthur Willett, 32, rue Lenoir, Gatineau, Québec, J8T 8B2, à titre de subvention pour l'entretien du rond-point de la rue de Brignoles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11409-972	125 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1248** **SUBVENTION DE 850 \$ À L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à l'ordre de l'Association des Résidants de l'île de Hull à l'attention de monsieur Martin Letarte, trésorier, 50, rue Dussault, app. 407, Gatineau, Québec, J8X 4G2, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 6 septembre 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11408-972	850 \$	Denise Laferrrière - de Hull subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

<b>POSTE</b>	<b>DÉBIT</b>	<b>CRÉDIT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
71488-692	850 \$		Quartier 8 - Aménagement // équip. non-capitalisable
11408-972		850 \$	Denise Laferrrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1249** **SUBVENTION DE 200 \$ À LA MAISON ALCIDE-CLÉMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Maison Alcide-Clément, 132, rue Saint-Jacques, Gatineau, Québec, J8X 2Z4, à titre de subvention pour les activités de l'année 2003-2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11408-972	200 \$	Denise Laferrrière - de Hull

subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11408-671	210 \$		Denise Laferrière - de Hull // fourn. de bureau
11408-972		210 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1250 SUBVENTION DE 800 \$ - SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ – 2<sup>e</sup> SOUPER-BÉNÉFICIE DES MÉDIAS DE L'OUTAOUAIS AU PROFIT DU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de la Soupière de l'amitié, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8, à titre de subvention pour le 2<sup>e</sup> souper-bénéfice des médias de l'Outaouais au profit du club des petits déjeuners qui aura lieu le 18 septembre 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11415-972	100 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	100 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond/Vanier subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier – de l'Orée-du-Parc subventions
11401-972	50 \$	André Levac – d'Aylmer subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11418-972	150 \$	Yves Ducharme – maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1251 SUBVENTION DE 125 \$ - LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - ANDRÉ LEVAC****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de La maison Mathieu-Froment-Savoie, 55, rue du Couvent, Gatineau, Québec, J9H 3C8, à titre de subvention.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11401-972	125 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1252 AUTORISER MADAME LOUISE POIRIER À PARTICIPER AU 5<sup>e</sup> ENCAN D'OEUVRES D'ART AU PROFIT DE LA MAISON FLEUR-ANGE - SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame Louise Poirier à participer au 5<sup>e</sup> encan d'œuvres d'art au profit de la maison Fleur-Ange qui aura lieu le 23 octobre 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois à l'attention de monsieur Yvon Beauchemin, 300, chemin de la Montagne Sud, Gatineau, Québec, J9A 1V9, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1253 AUTORISER MADAME LOUISE POIRIER ET MONSIEUR RICHARD CÔTÉ À PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS (170 \$) ET SUBVENTION DE MADAME THÉRÈSE CYR (30 \$)****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame Louise Poirier et monsieur Richard Côté à participer à une activité spéciale dans le cadre de la campagne Centraide 2003 qui aura lieu le 26 septembre 2003.

De plus, ce comité autorise madame Thérèse Cyr à verser un montant de 30 \$ pour cette activité.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais à l'attention de monsieur Philippe Paquin, 115, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3M2, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	30 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	85 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11413-972	85 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1254 AUTORISER MESSIEURS RICHARD CÔTÉ ET AURÈLE DESJARDINS À PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC LE 12 SEPTEMBRE 2003**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs Richard Côté et Aurèle Desjardins à participer à une activité spéciale de l'industrie touristique du Québec qui aura lieu le 12 septembre 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 391,10 \$ à l'ordre de ATR associées du Québec, 3333, boulevard du Souvenir, bureau 300, Laval, Québec, H7V 1X1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	195,55 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	195,55 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1255 AUTORISER MADAME JOCELYNE HOULE À PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE (25 \$) ET VERSER UNE SUBVENTION (75 \$)**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame Jocelyne Houle à participer à une activité spéciale au profit de la Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre qui aura lieu le 19 septembre 2003.

De plus, ce comité autorise madame Jocelyne Houle à verser un montant de 75 \$ pour cette activité.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre à l'attention de madame Chantal Courchaine, 179, rue Church, Gatineau, Québec, J8L 1P4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
-------	---------	-------------

11417-972 100 \$ Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1256 SUBVENTION DE 200 \$ - ADOJEUNE - EXPOSITION-CONCOURS D'AUTOS MODIFIÉES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Adojeune à l'attention de madame Rachel Bossé, adjointe administrative, 1259, boulevard Maloney, Gatineau, Québec, J8P 1J2, à titre de subvention pour leur projet d'exposition-concours d'autos modifiées dont les profits serviront à financer le coût des sorties des jeunes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11415-972	200 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 août 2003.

Adoptée

**CE-2003-1257 PERMANENCE DE MONSIEUR YVON DECELLES AU POSTE DE POMPIER AU COMBAT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Yvon Decelles a été nommé à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2002-1091 adoptée par le comité exécutif le 28 août 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Decelles a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur Yvon Decelles au poste de pompier au combat au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 28 février 2003.

Adoptée

**CE-2003-1258 PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN RANCOURT AU POSTE DE LIEUTENANT AU COMBAT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Alain Rancourt a été promu à l'essai pour une période de neuf mois, par la résolution numéro CE-2002-1091 adoptée par le comité exécutif le 28 août 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Rancourt a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur Alain Rancourt au poste de lieutenant au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 29 mai 2003.

Adoptée

**CE-2003-1259 PERMANENCE DE MONSIEUR DAVID BRISSETTE AU POSTE DE POMPIER AU COMBAT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur David Brissette a été nommé à l'essai pour une période de six mois, par la résolution numéro CE-2002-721 adoptée par le comité exécutif le 4 juin 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Brissette a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur David Brissette au poste de pompier au combat au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 29 novembre 2002.

Adoptée

**CE-2003-1260 PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN DESÈVE AU POSTE DE LIEUTENANT AU COMBAT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Alain DeSève a été promu à l'essai pour une période de neuf mois, par la résolution numéro CE-2002-721 adoptée par le comité exécutif le 4 juin 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. DeSève a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur Alain DeSève au poste de lieutenant au combat au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 28 février 2003.

Adoptée

**CE-2003-1261 PERMANENCE DE MONSIEUR DANIEL ALBERT AU POSTE DE CHEF AUX OPÉRATIONS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Daniel Albert a été promu à l'essai pour une période de douze mois, par la résolution numéro CE-2002-572 adoptée par le comité exécutif le 14 mai 2002 et a débuté ses fonctions le 27 mai 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Albert a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur Daniel Albert au poste de chef aux opérations au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 27 mai 2003.

Adoptée

**CE-2003-1262 PERMANENCE DE MONSIEUR GILLES VEKEMAN AU POSTE DE CHEF AUX OPÉRATIONS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Gilles Vekeman a été promu à l'essai pour une période de douze mois, par la résolution numéro CE-2002-572 adoptée par le comité exécutif le 14 mai 2002 et a débuté ses fonctions le 27 mai 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Vekeman a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de monsieur Gilles Vekeman au poste de chef aux opérations au Service de sécurité incendie, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 27 mai 2003.

Adoptée

**CE-2003-1263 PERMANENCE DE MADAME MARIE LINE SIMARD AU POSTE DE SUPERVISEUR À LA DIVISION DU STATIONNEMENT, DE LA BRIGADE SCOLAIRE ADULTE ET DU CONTRÔLE ANIMALIER - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Marie Line Simard a été nommé à l'essai pour une période de douze mois, par la résolution numéro CE-2002-897 adoptée par le comité exécutif le 9 juillet 2002;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Simard a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la permanence de madame Marie Line Simard au poste de superviseur à la division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier, Module de la protection des personnes et des biens et ce, rétroactivement au 10 juillet 2003.

Adoptée

**CE-2003-1264 SUBVENTION DE 500 \$ À L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU QUARTIER WRIGHT - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - MARC BUREAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidants et résidentes du quartier Wright à l'attention de madame Madelaine Schryer-Desloges, vice-présidente, 113, rue Berri, Gatineau, Québec, J8Y 4H6, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 6 septembre 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	500 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2003.

Adoptée

**CE-2003-1265 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2003-1076 - PARTICIPATION DE MONSIEUR JOSEPH DE SYLVA À UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE DE L'OUTAOUAIS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge la résolution numéro CE-2003-1076 concernant la participation de monsieur Joseph De Sylva à une activité spéciale au profit de l'Association régionale de patinage artistique de l'Outaouais qui devait avoir lieu le 7 septembre 2003.

Adoptée

**CE-2003-1266 PARTICIPATION DE MESSIEURS RICHARD CÔTÉ ET LUC MONTREUIL À UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS AU PROFIT DES PETITS DÉJEUNERS DE LA SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ, 6 SEPTEMBRE 2003 ET SUBVENTION DE 25 \$ DE MONSIEUR LUC MONTREUIL - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BELLEVUE ET DE MASSON-ANGERS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise messieurs Richard Côté et Luc Montreuil à participer à une activité spéciale organisée par la Société de transport de l'Outaouais au profit des petits déjeuners de la Soupière de l'amitié qui aura lieu le 6 septembre 2003.

De plus, ce comité autorise monsieur Luc Montreuil à verser un montant de 25 \$ pour cette activité.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre du Club social de la STO à l'attention de monsieur Michel Brissette, 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	45 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11413-972	80 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2003.

Adoptée

**CE-2003-1267 SUBVENTION DE 1 000 \$ - GRAND PRIX DE LA COMMUNAUTÉ 2003 - CABINET DU MAIRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de verser la somme de 1 000 \$ au Grand prix de la communauté 2003 qui se déroulera à l'Hippodrome d'Aylmer le 13 septembre 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 000 \$ au Grand prix de la communauté 2003 à l'attention de monsieur Guy Leblanc, président d'honneur, 181, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 6A6.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11418-972	1 000 \$	Yves Ducharme – maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2003.

Adoptée

**CE-2003-1268 RÈGLEMENT HORS COUR - BLESSURES CORPORELLES SUR LA RUE LAURIER FACE À LA MAISON DU TOURISME - 13 MAI 1998**

**CONSIDÉRANT QUE** le 13 mai 1998 le Service du greffe de l'ex-Ville de Hull recevait une réclamation pour blessures corporelles suite à une chute sur le trottoir de la rue Laurier, face à la Maison du tourisme;

**CONSIDÉRANT QU'**une offre de règlement est accepté du réclamant sous réserve d'approbation de ce comité;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant du règlement serait de 27 815,91 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'accepter le présent règlement hors Cour :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- accepte l'offre de règlement du présent litige pour la somme de 25 000 \$ en capital, intérêts et indemnité additionnelle plus 2 815,91 \$ de frais;
- autorise le Service du contentieux de la Ville à déposer et signer tout document ou procédure nécessaires afin de finaliser le présent règlement hors Cour;
- autorise le trésorier à puiser à même le fonds auto-assurance de l'ex-Ville de Hull, poste budgétaire 02-19112-991 - Auto assurance ex-Ville de Hull / réclamation de dommages-intérêts, la somme nécessaire pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2003.

Adoptée

---

**MADAME JOCELYNE HOULE**  
Maire suppléant et vice-présidente  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif